



NUNAVUT BUSINESS



CREDIT CORPORATION

“Lender of Northern Opportunity”

Appel à manifestation d'intérêt : Conseil d'administration

Société de crédit commercial du Nunavut

La Société de crédit commercial du Nunavut (SCCN), dont le siège social est situé à Iqaluit, au Nunavut, agit à titre d'*entreprise préteuse qui a pour but d'augmenter les débouchés dans le Nord*, et offre des facilités de crédit aux entreprises à la grandeur du territoire. Au 31 mars 2025, la SCCN comptait 52 facilités de crédit actives pour un montant total de 19 millions de dollars. En 2025, la limite maximale de prêt prévue par la loi a été portée de 2 millions à 5 millions de dollars, parallèlement à d'autres modifications apportées à la *Loi sur la Société de crédit commercial du Nunavut (la Loi)*.

La SCCN est une société territoriale du gouvernement du Nunavut et est régie par un conseil d'administration sans lien de dépendance avec le gouvernement. Le conseil d'administration est composé d'au moins cinq et d'au plus douze administrateurs, chacun étant nommé pour un mandat d'une durée maximale de trois ans. Actuellement, cinq des sept administrateurs sont des bénéficiaires, quatre sont des femmes et les trois régions du Nunavut sont représentées.

Le ministre responsable accepte actuellement les candidatures de personnes intéressées à siéger au conseil d'administration.

Le ministre responsable recherche des personnes issues de divers horizons professionnels qui font preuve d'une vision forte, de leadership et d'un engagement à soutenir le mandat de la SCCN. Conformément à la *Loi*, les candidats et candidates admissibles doivent répondre à l'un des critères suivants : « une personne doit avoir été propriétaire ou avoir géré une entreprise commerciale au Nunavut ; ou posséder de l'avis du ministre responsable, une expertise commerciale ou autre pertinente à l'économie du Nunavut ».

L'expertise pertinente peut inclure, mais n'est pas limitée à : l'administration des affaires, la finance d'entreprise, la comptabilité, la gestion des ressources humaines, le développement économique ou l'administration publique.

Les candidats et candidates bénéficiaires de l'Accord du Nunavut sont vivement encouragés à soumettre leur candidature.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer par voie électronique une lettre de motivation et un curriculum vitae décrivant leurs compétences, leurs qualifications, leur expérience et les atouts qu'elles apporteraient au conseil d'administration. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **16 janvier 2026**. Les candidatures doivent être envoyées au président-directeur général de la Société de crédit commercial du Nunavut, à l'adresse pma@nbcc.nu.ca.